



CTL du 6 décembre 2016 DRFIP 35 déclaration des élu-e-s CGT

Nous siégeons aujourd'hui en deuxième convocation du comité technique local pour donner un avis sur votre projet de réduction des plages d'ouverture de l'accueil du centre des finances publiques de Rennes Magenta. Nous tenons à vous rappeler pourquoi nous avons volontairement provoqué cette deuxième convocation en boycottant le CTL convoqué le 28 novembre 2016.

Notre position pour ce type de réorganisation est connue et n'a jamais varié. Nous exigeons qu'avant de tenir le CTL, l'avis du CHSCT ait été recueilli à l'appui des documents de l'administration et des avis des acteurs de prévention.

Le CHSCT ayant été convoqué le 29 novembre 2016, notre boycott a permis de faire tenir le CTL après, conformément à notre exigence.

Pour autant, nous ne nous satisfaisons pas de cette situation, considérant qu'elle aurait pu être évitée si vous aviez tenu compte de nos vœux, dans un souci de dialogue social apaisé, en convoquant les instances dans l'ordre inverse.

Nous constatons également que vous n'avez pas souhaité que ce point soit à l'ordre du jour du CHSCT, votre fiche d'impact indiquant -à tort- que cette réorganisation ne nécessitait pas cette saisine. Or, pour la CGT, la fermeture deux demi-journées par semaine d'un site de l'importance de Magenta ne peut pas être traitée avec cette désinvolture. Oui, elle aura des conséquences pour les conditions de travail des agents, y compris négatives. La qualité du service public sera dégradée, et de ce fait les relations avec les usagers seront rendues plus difficiles, entraînant de nouveaux risques de tension et de stress pour les agents, voire de nouveaux risques d'agression. C'est pourquoi les représentants du personnel ont évoqué le sujet et en ont débattu avec l'administration au CHSCT du 29 novembre, contre votre volonté.

Nous avons connu dans les dernières semaines des situations inacceptables en terme de conditions de travail pour les agents de l'accueil Magenta, mettant leur santé en danger, ce qui a amené les représentants du personnel à exercer leur droit d'alerte.

Pourtant TOUS les représentants du personnel vous avaient alerté sur la situation de l'accueil lors du CTL du 3 novembre, et le service était fermé à l'occasion de la journée de grève nationale du 15 novembre. Vous connaissiez parfaitement le niveau dramatiquement bas des effectifs dans la période d'échéance du 15 novembre, l'accumulation des arrêts de maladie liés au travail, alors que de très nombreux contribuables demandaient à être reçus et satisfaits dans leurs légitimes besoins d'information, de conseil et de prise en compte de leurs difficultés. C'est sous la pression du droit d'alerte que vous avez pris des mesures qui ont amené à la levée du droit d'alerte car elles répondaient à l'urgence, bien qu'étant insuffisantes pour régler durablement les difficultés du service de l'accueil de Magenta.

La CGT rappelle ses revendications sur le sujet de l'accueil du public dans les grands sites. Pour nous, cette mission doit être exercée par des agents titulaires, spécifiquement formés et rémunérés, en nombre suffisant et dans un service à part entière. Les moyens doivent être suffisants pour permettre une ouverture cinq jours par semaine, en laissant aux agents des temps de « repli » pour traiter leurs dossiers et se former.

L'organisation actuelle ne peut donc pas nous convenir, pas plus qu'elle ne convient aux agents.

Pour la CGT, votre projet de fermeture deux demi-journées par semaine n'est pas une réponse aux difficultés des agents et aux carences du service public, pour les 16 services concernés, SIP, SIE, enregistrement, SPF.

Nous ne pouvons pas admettre que notre administration soit tombée si bas qu'elle ne puisse plus accomplir sa mission d'accueil du public, alors même que la situation sociale générale se dégrade, que la population de l'agglomération rennaise ne cesse d'augmenter et que les besoins des usagers sont, en conséquence, de plus en plus grands. Et ce ne sont pas les accueils sur rendez-vous, que vous projetez également, ou les plate-formes d'accueil téléphoniques qui permettront de répondre à ces enjeux. Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, s'il est mis en place, sera source de nouvelles complexités et interrogations pour les contribuables qui solliciteront beaucoup nos accueils dans les prochaines années mais trouveront porte close !

C'est pourquoi la pétition contre la fermeture de l'accueil et contre l'accueil sur RDV a été signée aussi massivement par les usagers de Rennes, qui sont déjà confrontés aux fermetures de services publics, y compris dans les métropoles comme Rennes, les politiques gouvernementales s'en prennent aux services publics (bureaux de postes, centres de Sécurité sociale, CAF)

Dans ces conditions, la CGT, bien que comprenant que pour certains collègues votre projet soit considéré comme une bouffée d'air alors qu'ils sont en grande difficulté, ne peut pas accepter cette nouvelle dégradation du service public. Les difficultés sont la conséquence directe des suppressions d'emplois accumulées depuis des années, même si des créations sont soi-disant fléchées « accueils » pour l'exercice 2017, bien loin des besoins réels.

La politique menée par la direction générale et que vous déclinez à la DRFIP35, s'inscrit dans une logique très cohérente : suppressions d'emplois, organisation délibérée de vacances d'emplois, fermetures de trésoreries, dématérialisation, centralisations, restructurations de services, réduction de l'accueil du public jusqu'à sa suppression, etc. Tout contribue à créer les conditions de la destruction de notre administration au détriment de ses agents, des usagers et du service public.

Il n'est pas question pour la CGT de cautionner cette politique et c'est pourquoi nous voterons contre la fermeture de l'accueil du centre des finances publiques de Rennes Magenta deux demi-journées par semaine. Avec les agents, nous continuerons à mener la lutte pour que tous les services, y compris ceux chargés de l'accueil du public, soient dotés de tous les emplois, de toute la formation et de tous les moyens matériels pour exercer l'ensemble de leurs missions dans de bonnes conditions de travail.

Nous le dirons également au ministre Christian ECKERT vendredi, puisque nous avons appris qu'il sera à Rennes pour rencontrer des agents et des usagers pour parler du prélèvement à la source. Nous regrettons d'ailleurs que vous n'ayez pas informé les organisations syndicales de cette visite du ministre. Le dialogue social est toujours en panne à la DRFIP 35.